



Dossier d'inscription 2021-2022

Certificat de Qualification Professionnelle « Moniteur Tir Sportif »

A renvoyer uniquement par mail à cqp@fftir.org avant le 25/08/2021

1- État civil

Monsieur Madame

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Adresse :
Code Postal : Ville :

PHOTO
OBLIGATOIRE

Tél. portable : Courriel :

Situation familiale :

Célibataire Marié(e) Autre : précisez

2- Situation à l'entrée en formation

* Renseignement concernant votre niveau de formation

Dernière classe suivie

- 3^e, CAP, BEP
 2nde, 1^{re}, Terminale
 1^{re} ou 2^e année DUT, BTS

Diplôme le plus élevé obtenu

- Aucun Bac Gnrl/Techno/pro
 BEPC DEUG, DUT, BTS
 BEP - CAP Bac + 3 ou plus
 Licence, Master 1 ou 2, DESS, DEA

* Renseignements sportifs

Club : Ligue :

N° de club :

N° de licence :

Nom du tuteur chargé du suivi de votre formation :

Lieu d'alternance :

Entourer les cases qui correspondent à votre situation

Êtes-vous SHN ? oui / non (*Sportif de Haut Niveau inscrit sur la liste ministérielle)

Êtes-vous Para-tir ? oui / non

Diplômes Cibles Couleurs déjà obtenus :

Blanche – Jaune – Orange – Verte – Bleue – Marron – Arc en ciel

Diplômes fédéraux déjà obtenus :

→ Joindre les copies des différents diplômes obtenus : BFA – BFI - BFE 1-BFE2

Spécialité :

Carabine – Pistolet - Fosse Olympique - Skeet Olympique

3- Situation Professionnelle

Vous êtes salarié(e) : OUI/NON

Profession :

Type de contrat :

Date de début : Date de fin :

Nom, raison sociale et adresse de l'employeur

.....
.....
.....

→ Avoir l'accord de votre employeur pour suivre la formation

→ Joindre une attestation d'autorisation avec signature et cachet de l'employeur

Vous êtes demandeur d'emploi : OUI/NON

Inscrit(e) au pôle emploi : oui/non

Date de fin de droits :

Fournir une attestation d'inscription à Pôle Emploi

Vous êtes étudiant(e) : oui/non

Vous êtes dans une autre situation oui non

Travailleur indépendant Congé parental Autre

Si autre, précisez

Avez-vous un projet professionnel avec le CQP oui non

Si oui, précisez lequel :

.....
.....
.....
.....
.....

4- Financement de la formation (cochez votre réponse)

Vous effectuez la formation dans le cadre :

- d'un CPF (congé personnel de formation) oui non
- d'un contrat de professionnalisation oui non

Vous bénéficiez d'une aide publique :

- d'un OPCO oui non
- d'une collectivité territoriale oui non
- de Pôle Emploi oui non

Vous bénéficiez d'un fond privé :

- d'une ligue oui non
- d'un comité départemental oui non
- d'un club oui non

Autre :

Si oui : tout en partie

- si non, vous prenez en charge votre formation oui non

→ Joindre la photocopie des dossiers ou des attestations de prise en charge

Tarifs de la formation : (test d'entrée, positionnement, formation, tutorat et certification)

- Frais d'inscription : 25 € (non remboursables) à envoyer à
CNF – CREPS Bordeaux 653 cours de la libération 33400 Talence
- Coût de la formation : 11,15 € par heure soit 1672,5 € en parcours complet et 892 € en parcours allégé
 - Aide fédérale allant de 30 % pour les financements privés à 45% pour les SHN et Demandeur d'Emploi

Restauration possible sur place : repas à l'unité : 8,75€, tarif 2020 susceptible de modifications en 2022 – Réservation et paiement en ligne 72h à l'avance.

Hébergement : aucune possibilité au CREPS de Bordeaux, hôtels à proximité (Villeneuve d'Ornon) : Aréna Hôtel, Le Campanile, L'Hôtel de Guyenne, Star hôtel, B&B...

Les frais pédagogiques seront perçus sur facturation de la fédération à l'issue de chaque module de formation.

Je vous adresse, en règlement des frais administratifs et de traitement des dossiers, un chèque de 25 €, libellé à l'ordre de la Fédération Française de Tir.

Je, soussigné(e), déclare sur l'honneur que :

1. j'ai pris connaissance des conditions d'inscription liées à la formation,
2. les renseignements fournis dans mon dossier d'inscription sont sincères et véritables.

La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement, quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (313-1,313-3,433-19,441-1 et 441-7 du code pénal).

Fait à

Signature du candidat

Le

Pour valoir ce que de droit

Les informations demandées dans ce bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatisé exclusivement réservé à la Fédération Française de Tir. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite « informatique et libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

Pièces à fournir pour l'entrée en formation :

À l'entrée en formation, le candidat au CQP « Moniteur de Tir sportif » doit répondre aux exigences :

- avoir dix-huit ans au jour de l'inscription,
- être titulaire d'une attestation de premiers secours (PSC1) ou d'une autre qualification admise en équivalence (AFPS, BNS...),
- présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du Tir sportif de moins de trois mois,
- être titulaire du Carnet de tir en cours de validité ou attestation d'assiduité signée du président de club,,
- avoir une expérience préalable d'encadrement bénévole de Tir sportif, de 150 heures au cours de deux saisons sportives attestées par le président de club,
- posséder un niveau départemental de pratique en tir réalisé au cours des dix dernières années et lors de championnats officiels (ancienne SEC ou Gestion sportive). Le niveau de pratique correspond à la réalisation d'un score minimal au regard du tableau établi par la FFTir.
- attester des compétences décrites ci-dessous :
 - organiser la sécurité de la pratique,
 - transmettre les bases techniques du Tir sportif.

Le Brevet fédéral d'initiateur de club permet d'attester de ces compétences.

Tableau de score établi par la Fédération :

	JF ou D1	JG ou S1	D2	S2	S3
Carabine 10 m	340/ 352,00	530/ 553,00	330/ 340,00	520/ 540,00	510/ 525,00
Carabine 60 BC 50 m	540/ 565,00	555/ 580,00	530/ 555,00	545/ 570,00	535/560,00
Carabine 50 m 3 positions	510	1060	500	510	500
Pistolet 10 m	330	525	320	515	505
Pistolet 25 m (ou PC 25 m)	500	525	490	515	505
Pistolet 50 m		485		475	465
Pistolet vitesse 25 m		515		505	
Cible mobile 10 m	270	450		440	
Skeet et Fosse olympique	50/100	60/100		55/100	
Double trap	40/100	50/100		45/100	
Disciplines hors ISSF	Réaliser les points de qualification au championnat de France				

Nota : le niveau de pratique est justifié par la production d'une attestation éditée par le président du comité départemental ou par le Responsable formation de ligue (RFL).